Communiqué de presse

15 mars 2024

France urbaine
22, rue Joubert
75009 Paris
Tel : 07 56 82 02 21
Contact presse :
p.logette@franceurbaine.org

Rapport de la « Commission l'IA » : France urbaine rappelle la nécessité de verser l'IA dans un débat politique et démocratique, en coopération avec les villes et métropoles

*Co-présidée par **Anne Bouverot**, présidente du CA de l'Ecole normale supérieure (ENS) et par **Philippe Aghion**, économiste, la Commission de l'Intelligence artificielle (IA) a rendu mardi 13 mars auprès du président de la République un rapport compilant plusieurs recommandations, visant à « faire de la France un pays à la pointe de la révolution de l'IA ».*

Ce rapport coïncide avec l'officialisation d'un cycle de travaux par les grandes villes et métropoles françaises autour de trois principaux axes de réflexion : référencer les cas d'usages dans une « bibliothèque des IA territorialisées », travailler à la place de l'IA dans la vie publique (éthique, débat public et éducation) et mesurer les répercussions de l'IA sur les métiers.

Un programme qui, porté conjointement par France urbaine, Intercommunalités de France et Les Interconnectés, a été décliné par la présidente de France urbaine, **Johanna Rolland**, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole, lors de l'audition le 16 janvier dernier avec les membres de la Commission de l'IA. **Elle a rappelé les valeurs éminemment politiques et démocratiques que les villes et métropoles projettent à l'attention des nouvelles technologies et des IA, à inscrire dans la perspective du territoire, du citoyen et de l'intérêt général.** Johanna Rolland a en particulier appelé à **appréhender l'enjeu écologique qui est majeur,** car l'impact environnemental des systèmes, bien souvent gourmands en ressources, est peu ou pas mesuré. De même, elle a souhaité que **les répercussions de lA sur l'emploi soient évaluées et suivies avec attention**. Johanna Rolland a enfin exprimé auprès des membres de la Commission la nécessité de corréler le déploiement de l'IA à **un vaste programme éducatif, en particulier auprès des plus jeunes** dans la lutte contre les *fake news* et pour adapter les programmes de formation.

À cet égard, les collectivités locales sont sensibles à pouvoir étudier et déployer des IA qui concourent à l'amélioration des services publics ou encore aux grands enjeux d'adaptation environnementale, en s'astreignant à un cadre éthique et réglementaire rigoureux.
L'IA ne doit pas être considérée comme un objet de verticalité ou descendant, mais mérite d'être positionnée en cohérence avec les compétences locales et dans le cadre d'une véritable coopération et de mise en communs entre territoires.

Ainsi, si le rapport focalise les perspectives de l'IA sur un segment économique,
France urbaine regrette l'absence de perspectives sur les débats politiques et démocratiques à nécessairement investir : le déploiement de la IA n'est pas neutre, il engage doit être partagée et débattue. Il doit s'assortir d'éléments de visibilité sur les répercussions sur la société, sur les métiers, sur les travailleurs sociaux, sur les citoyens.

En outre, France urbaine souhaite pouvoir compter sur le rôle renforcé de la CNIL ou encore de la Défenseure des droits pour **consolider la démarche d'IA responsable** qu'elle porte. Cette démarche concourt à l'acceptation sociale de l'innovation, indispensable pour éviter tout délitement ou défiance supplémentaires envers les institutions.

Villes et métropoles françaises souhaitent s'inscrire pleinement dans une gouvernance nationale, tout en faisant du numérique et de l'IA un objet d'échanges et de diplomatie entre villes européennes. La législation adoptée au Parlement européen le 13 mars pour encadrer l'IA est un signal fort, qui sera discutée dans quelques jours à Bruxelles à la Commission européenne, au Parlement européen ou encore au *Council of European Municipalities and Regions* (CEMR) dans le cadre d'une délégation organisée par France urbaine.